

Vers une réunion des voiries avec Saint-Légier

Blonay Un élu propose d'étudier un rapprochement des voiries des deux villages.



La Municipalité de Blonay doit plancher sur une réunion des voiries.

Image: Chantal Dervev

«Il y a là un potentiel de synergies et d'économies à réaliser», explique Frédéric Meuwly. Le conseiller communal de Blonay demande à la Municipalité d'étudier une fusion de la voirie avec celle de Saint-Légier, village avec lequel un projet global de fusion est en cours.

La voirie de Blonay doit prendre sous peu ses quartiers provisoires vers le stand de tir, après avoir abandonné ses installations actuelles, condamnées par l'octroi d'un droit de superficie à la Fondation Equitim.

Il est prévu que, dans un délai de trois à cinq ans, ce service s'installe dans le secteur d'activité à légaliser En Forestallaz, proche de la commune de Saint-Légier. «Or cette commune se trouve également à l'étroit et elle doit songer dans un avenir proche à trouver un nouveau site en dehors du centre du village pour ses installations de voirie», rappelle Frédéric Meuwly. Sa demande a été soutenue par le Conseil communal. (24 heures)

Créé: 03.01.2019, 16h36

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non

Par Claude Béda03.01.2019



Vos frais explosent ?

Tradez avec le leader de la banque en ligne et allégez vos frais !

Publicité

Articles en relation

La location de la Maison de Commune coûte un demi-million par an

Blonay Le contrat passé avec les Retraites Populaires, propriétaires, porte sur vingt ans. Les élus enjoignent la Municipalité de se sortir de ce gouffre financier. [Plus...](#)

Par Claude Béda 17.12.2018

Le train Vevey-Blonay accélère la cadence

Transports publics Les rames se suivront toutes les 20 minutes aux heures de pointe dès le 9 décembre, avant de passer à la cadence au quart d'heure le 1er juillet. [Plus...](#)

ABO+ Par Claude Béda 04.12.2018

Mobilisation villageoise contre les actes de vandalisme

Blonay Une pétition réclamant de meilleures prestations policières a été remise au Conseil communal. Ses auteurs redoutent aussi la désertion de la police lors de la Fête des Vignerons. [Plus...](#)

Par Claude Béda 14.09.2018